

LA REGIE COMMUNALE AUTONOME DE HANNUT

organise un examen de recrutement
d' un ouvrier qualifié E.2. (h/f/x)

Mission

Il/Elle est chargé(e) du nettoyage, de l'entretien, de la maintenance et de l'amélioration des bâtiments de la régie et/ou du charroi et/ou des voiries communales et/ou des espaces verts et/ou des cimetières. Il/elle exécute divers travaux liés à sa qualification en suivant les directives ou d'après les documents techniques. Etant donné ses qualifications, il/elle est amené(e) à guider professionnellement d'autres ouvriers.

Responsabilités et activités principales

Il/Elle effectue des travaux liés à sa qualification	<ul style="list-style-type: none"> - Etablit des diagnostics ; - Décide de la méthode de réparation ou de mise en œuvre en se fondant sur le degré d'usure, la qualité des organes et une réalisation dans les règles de l'art ; - Contrôle et répare les installations dont il a les charges et fait des propositions pour maintenir la qualité de celles-ci ; - Effectue de manière autonome les dépannages qui nécessitent son expertise ; - Pour les travaux récurrents (entretien, contrôle, ...), établit un projet de planning à soumettre à son responsable ; - Anticipe les besoins et problématiques qui peuvent se présenter dans la zone de travail et cherche/propose des alternatives ; - Lorsqu'il/elle travaille en équipe, guide les ouvriers disposant moins d'expertise afin de transmettre son savoir et contrôler que les travaux sont réalisés dans les règles de l'art ; - Respecte les règles de sécurité liées à la manipulation des équipements, matériels et produits dangereux ; - Il tient à jour ses connaissances dans le domaine de sa qualification pour être la personne de référence de celle-ci au sein du service technique ;
Il/Elle garantit le bon fonctionnement des infrastructures de la régie	<ul style="list-style-type: none"> - Conseille ses supérieurs hiérarchiques pour l'acquisition de pièces, d'accessoires et de tout nouveau matériel ; - Etablit un planning de remplacement des installations à court, moyen et long terme ;
Il/Elle gère les équipements et les ressources matérielles	<ul style="list-style-type: none"> - S'assure que les infrastructures et le matériel mis à disposition sont respectés et entretenus correctement ; - D'initiative et de manière autonome, procède aux mesures visant à l'entretien et aux réparations du matériel ; - Veille à la bonne organisation des locaux et du charroi mis à sa disposition ;
Il/Elle apporte son soutien aux autres services	<ul style="list-style-type: none"> - Effectue des travaux simples non liés à sa qualification et à son domaine principal ; - Apporte son soutien aux collègues dans les cas d'urgence nécessitant une main d'œuvre plus importante (intervention rapide en cas d'accident ou de catastrophe naturelle) ;
Il/Elle rend compte des activités du service	<ul style="list-style-type: none"> - Assure des missions de patrouille et diagnostic des principales dégradations ; - Communique tout problème rencontré au sein du service ; - Formule des propositions d'améliorations du service ;

Tâches spécifiques

- Nettoyer les locaux et surfaces, les meubles et accessoires.
- Assurer l'entretien des bâtiments, des équipements et des abords.
- Transmettre scrupuleusement les constatations faites et en assurer, à la demande, le suivi.
- Informer le responsable des situations à risque et prévenir de toute situation requérant une intervention (en vue de la sécurité des utilisateurs).
- Participe au suivi des commandes et livraison de matériel sur base de consignes précises.

Compétences particulières

- Être capable d'appliquer des règles d'hygiène et de sécurité liées à sa fonction ;
- Être capable de se servir d'outils et de matériel de base (auto laveuse, tondeuse, débroussailleuse, etc.) ;
- Capacité à s'intégrer et à travailler en équipe ;
- Posséder une habileté manuelle suffisante ;
- Disposer du permis B et d'un véhicule personnel ;
- Être titulaire d'un brevet cariste et/ou d'un permis C est un atout ;
- S'engager à suivre des formations visant à améliorer et mettre à niveau ses compétences ;
- Posséder une maîtrise satisfaisante des moyens de communication dans l'exercice de sa fonction ;

Contrat

- Type de contrat de travail : contrat à durée indéterminée ;
- Horaire : Temps plein (38 heures/semaine) ;
- Rémunération mensuelle à l'échelle barémique E.2. en fonction de l'ancienneté valorisable : montant brut minimum déjà indexé : 2.364,05 € → maximum 2.787,45 € ;
- Régime de vacances secteur public, avec pécule de vacances (92 %) et allocation de fin d'année.
- Assurance groupe – 2^{ème} pilier de pension (cotisation patronale s'élevant à 4% du salaire mensuel brut).

Modalités d'introduction des candidatures

Le dossier de candidature comprenant :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae détaillé,
- une copie du diplôme/certificat, d'un titre de compétence ou de formation certifiée ,
- un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois ,

doit être adressé à l'attention du Président – 23 rue de Landen à 4280 Hannut

- soit par courriel à l'adresse suivante : rca@hannut.be
- soit par pli recommandé (date de la poste faisant foi)
- soit par remise contre récépissé au service des sports pendant les heures d'ouverture.

Date limite d'envoi/remise des candidatures : au plus tard pour **le lundi 24 février 2025**.

Les candidatures ne répondant pas aux exigences demandées, incomplètes ou rentrées hors délai ne seront pas retenues.

Date des entrevues : le **mercredi 26 février 2025** à partir de 17h00 (horaire à confirmer)

Renseignements

L'offre d'emploi peut être obtenue par mail sur simple demande auprès du Service « RCA »

Tél. : 019/51.93.72 - Email : rca@hannut.be

Le Président
Eric CALLUT